URBA003EEB030123

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune d'Essarts en Bocage

Dossier n° PA 085 084 21U0006-M01

Date de dépôt : **07/10/2021**
Demandeur : **SA HLM PODELIHA**
représentée par Monsieur LE CORGUILLE Renan
pour : **Création d'un lotissement « la Clé des Champs tranche 2 et 3 » à usage principale d'habitation de 43 lots individuels et d'1 îlot de 7 logements sociaux individuels**
Adresse terrain : **Rue de la Merlatière**
Les Essarts à ESSARTS EN BOCAGE (85140)

ARRÊTÉ
Autorisant la vente des lots avant l'exécution des travaux de finition
en application de l'article R442-13a)

Le Maire au nom de L'Etat,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R 442-13 et suivants relatifs aux lotissements notamment l'article R 442-13a) ;

Vu l'arrêté municipal n° URBA013EEB050122 en date du 05/01/2022 autorisant le permis d'aménager enregistré sous le numéro 08508421U0006 pour le lotissement «la Clé des Champs – tranche 2 et 3» ;

Vu l'arrêté municipal n° URBA548EEB010722 en date du 01/07/2022 autorisant la modification du permis d'aménager enregistré sous le numéro 08508421U0006-M01 pour le lotissement «la Clé des Champs – tranche 2 et 3» ;

Vu la demande du 03/01/2023 envoyée par mail par la SA HLM PODELIHA, représentée par Monsieur LE CORGUILLE Renan, tenant à être autorisé à procéder à la vente des lots susvisé avant d'avoir exécuté les travaux de finition énumérés par l'article R 442-13a) du code de l'urbanisme,

Vu l'engagement pris par l'aménageur de terminer tous les travaux avant le 05/01/2026 ;

Vu la DAACT partielle déposée le 03/01/2023 ;

ARRÊTE

Article 1
L'aménageur est autorisé à procéder à la vente des lots avant l'exécution des travaux de finition ci-après désignés : travaux de finition de voirie et d'espaces verts prescrits dans la demande susvisée

Article 2
Les permis de construire pourront être accordés à compter de la délivrance de la présente autorisation.

Article 3
Tous les travaux visés par le présent arrêté devront être achevés au plus tard le 05/01/2026.

A Essarts en Bocage, le 03/01/2023

Le Maire d'Essarts en Bocage,

MAIRIE D'ESSARTS EN BOCAGE 85140 (Vendée)

Signé électroniquement par : Freddy Riffaud
Date de signature : 04/01/2023
Qualité : Maire d'Essarts en Bocage

Freddy RIFFAUD